


DELEPLANQUE & CIE
*Co-produits
liquides*

Soluble végétal concentré VE

*Engrais organo-minéral
2,3 - 1 - 8,5 + 1% SO₃
entièrement d'origine végétale.*



Qualités agronomiques

Engrais très soluble dans l'eau, disponible très rapidement pour la plante. Le soluble végétal concentré VE accélère la décomposition des pailles et développe la vie microbienne du sol. Il améliore le rendement et la qualité des récoltes.

Son application sera suivie par la mise en place d'une culture ou d'un engrais vert. Le soluble végétal concentré VE est généralement admis en classe 1 de la Directive Nitrate ou Environnement.

Le soluble végétal concentré VE est indemne de micro-polluants, de métaux lourds, de germes pathogènes et d'antibiotiques.

Composition (exprimée en % sur produit tel quel)

Composition garantie, sur produit brut :

Composition garantie, sur produit brut :
Azote (N) total 2,3 %

dont 2 % d'azote organique provenant du traitement de la pomme de terre.

Anhydride phosphorique (P₂O₅) total 1 %

soluble dans le citrate d'ammonium neutre dont 0,8 % soluble dans l'eau

Oxyde de potassium (K₂O) total 8,5 %

dont 8,5 % soluble dans l'eau.

Matière organique 30 %

Autres valeurs, sur produit

brut :	Mn :	60 ppm
Matière sèche : 50 %	Zn :	60 ppm
(méthode Karl Fisher)	Fe :	300 ppm
Na ₂ O : 1,4 %	Co :	65 ppm
MgO : 0,50 %	Mo :	0,60 ppm
SO ₃ : 1 %	Densité :	1,25
Cl ⁻ : 2 %	pH :	5,5
B : 11 ppm	Viscosité	70 cps à 20°C

Utilisation

Grandes cultures, cultures maraîchères de plein champ, arbres fruitiers, vignes.

Exemples de fumures :	Colza	2 t/ha
	Betteraves sucrières	2 à 3 t/ha
	Pommes de terre	3 à 4 t/ha
	Cultures légumières	2 t/ha

Directive nitrate ou environnement :

Le soluble végétal concentré VE est admis en classe 1. Les engrais de cette classe font l'objet, selon les départements, d'une dérogation pour la période de pulvérisation estivale (juillet-août), à condition d'implanter une culture intermédiaire (engrais verts). Le soluble végétal concentré VE doit être pulvérisé avant implantation des cultures ou des engrais verts.

Livraison et pulvérisation

Sur grandes cultures le soluble végétal concentré VE est proposé rendue-racines, pulvérisé par les derniers modèles de Terra-Gator, automoteurs 3 roues haute performance équipés de traçage GPS et télégonflage.

Dates de pulvérisation : Le soluble végétal concentré VE est livré en camions-citernes de 26 t. La pulvérisation a lieu après enlèvement des récoltes, avant semis d'engrais verts, ou en sortie d'hiver. Deleplanque & Cie coordonne la gestion des livraisons de soluble végétal concentré rendu-racines.

Votre interlocuteur

ÉTIQUETAGE

ENGRAIS NFU 42-001

Soluble végétal concentré VE

Engrais organo-minéral NK 2,3 - 1 - 8,5

entièrement d'origine végétale

Azote (N) total	2,3 % dont 2 % d'azote organique provenant du traitement de la pomme de terre
Anhydride phosphorique (P ₂ O ₅) total	1 % soluble dans le citrate d'ammonium neutre dont 0,8 % soluble dans l'eau
Oxyde de potassium (K ₂ O) total	8,5 % dont 8,5 % soluble dans l'eau

Date de mise à jour : 01/2010

DELEPLANQUE&CIE
BP 100
78603 Maisons-Laffitte cedex
T. 01 34 93 27 27 • F 01 39 62 51 49
environnement@deleplanque.fr
www.deleplanque.fr